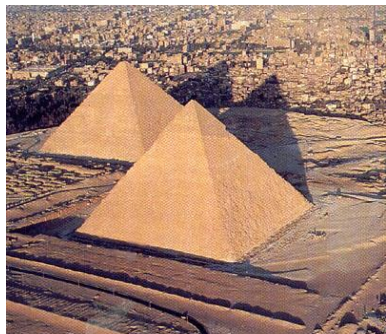




© DG Trésor

Lettre économique d'Egypte

N° 86 – Juillet 2018

Chers amis lecteurs,

A l'heure où j'écris cet éditorial de l'édition de juillet de la Lettre économique d'Egypte, vous savez tous que la France est championne du monde de football. Savourons ce moment rare, où la France montre le meilleur d'elle-même. Savourons ce moment où, qu'elles que soient leurs origines, ces jeunes Français nous font rêver à un monde meilleur où la couleur de peau et l'origine n'ont plus d'importance : seul compte le fait d'être français et de se retrouver autour de notre drapeau, notre hymne national, la Marseillaise, qui nous fait vibrer quand nous l'entendons, et nos valeurs reflétées dans notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité. Assurément la France de ce 15 juillet 2018 a su redonner un sens à ces valeurs ! Fini la France qui doute, ces Français mécontents, éternels râleurs selon les clichés qui sont trop souvent véhiculés. Voici la France qui sait allier jeunesse et expérience, vivacité et innovation, enthousiasme et ouverture, c'est notre France, celle que nous voulons vous faire aimer, celle où nous nous retrouvons. Cette fraternité, nous l'avons retrouvée avec nos amis Egyptiens qui ont partagé avec nous la joie de la victoire. Nous avons une pensée pour eux : l'Egypte a aussi été de cette fête, de ce grand rassemblement qu'a été la coupe du monde. Nous aurions espéré un meilleur parcours pour l'équipe d'Egypte, pour Mohamed Salah qui fait vibrer les cœurs égyptiens. Mais l'important est d'avoir été de la fête !

Difficile dans ces conditions de revenir sans transition à la vie économique. Pourtant, le mois écoulé a vu la confirmation des bons indicateurs économiques de l'Egypte. Si rien n'est jamais définitivement acquis, les résultats macroéconomiques ne cessent de confirmer que les décisions, alors qualifiées de courageuses, qui ont été prises à partir de novembre 2016, ont été les bonnes décisions : les résultats de la balance des paiements du troisième trimestre viennent une fois de plus de le confirmer. Le nouveau Premier Ministre, Moustafa Madbouli a affirmé dans son discours de politique générale que sur le plan économique il entendait s'inscrire dans la continuité et poursuivre les réformes : le budget 2018/19 entré en vigueur le 1^{er} juillet en témoigne. Enfin, nous continuons à nous intéresser aux énergies fossiles : après le gaz en mai, nous vous proposons un point sur le secteur pétrolier.

Un très bon été à tous.

Jérôme Baconin
Conseiller économique

[AU SOMMAIRE]

1. La déclaration de politique générale de Mostafa Madbouli
2. Le budget pour l'année 2018/19
3. La balance des paiements au terme du T3 2017/18
4. Le secteur pétrolier en Egypte
5. Brèves et indicateurs économiques



Politique Economique

Bassem Aly Youssef

bassem.alyyoussef@dgtresor.gouv.fr



Déclaration de politique générale de Moustafa Madbouli

Le Premier Ministre Moustafa Madbouli a prononcé le 3 juillet son **discours de politique générale devant le Parlement**. Il a confirmé vouloir s'inscrire dans la lignée de son prédécesseur Shérif Ismail, notamment sur le volet des réformes économiques.

Ainsi pour l'exercice 2018/19, il a annoncé un **objectif de croissance de 5,5% du PIB. De même, il s'est engagé à poursuivre les efforts pour réduire l'inflation à 13,7%** (20,1% en 2017/18). Dans ce cadre, **la réduction des déficits jumeaux reste une priorité du gouvernement**, avec un objectif de **7,4% de PIB pour le déficit budgétaire** (contre 9,4% en 2017/18) et de **2,6% du PIB pour le déficit du compte courant** (contre 4,9% en 2017/18). De même, les besoins de financement sont estimés à 1,1 Md \$ (2,6 Mds \$ pour l'exercice précédent) et pourraient être comblés par une nouvelle émission d'obligations sur les marchés internationaux.

Le Premier Ministre a confirmé **son intention d'éliminer les subventions à l'énergie** (pétrole en 2019/20 et électricité en 2021/22) afin de réduire le déficit budgétaire.

Dans un contexte de renforcement des mesures sociales, le Premier Ministre Madbouli a révélé que tous **les programmes de protection sociale seront unifiés** prochainement pour assurer l'allocation de ces ressources aux personnes en réel besoin. L'élargissement du programme *Takafol & Karama* fait aussi partie des priorités du Ministre.

Il entend également mener à bien les mégaprojets d'infrastructures (routes, services de transport, irrigation, logements) lancés lors du premier mandat du Président Sissi. Par ailleurs, il a confirmé qu'il conservera la gestion des projets de logement dont il était en charge au sein du gouvernement de Shérif Ismail.

A l'horizon 2021/22, il souhaite porter le taux de croissance du PIB à 8%, ramener la dette publique sous la barre de 80% du PIB, réduire le déficit budgétaire à 6% du PIB et amener le taux de chômage à 8%.

Cependant, il a souligné **le risque lié au taux de natalité trop élevé** (3,31 enfants par femme en 2017) et non contrôlé sur l'efficacité du programme. Il a expliqué que son Cabinet établira un programme de planification familiale pour porter la campagne « Deux, ça suffit » avec un financement de 250 M LE (12 M €).

[Retour sommaire](#)

Politique Economique

Tarek Gharib

tarek.gharib@dgtresor.gouv.fr



Le budget pour l'année 2018/19

Le Parlement a approuvé le 5 juin le budget pour l'exercice 2018/19. Ce dernier prévoit de **ramener le déficit public de 9,8 à 8,4% du PIB en 2018/19**. En effet, **la progression du déficit devrait être limitée** (+1,8% à 438,6 Mds LE), la hausse anticipée des recettes (+21,6% à 982,2 Mds LE) étant plus rapide que celle des dépenses (+15,6% à 1424 Mds LE). De surcroît, **la croissance du PIB devrait s'accélérer**, passant de 5,2 à 5,8%. Le gouvernement espère ainsi **dégager un excédent primaire** pour la deuxième année consécutive (2% du PIB en 2018/19 contre 0,2% du PIB en 2017/18) et **ramener le taux d'endettement public de 97% fin 2017/18 à 91% du PIB fin 2018/19**.



Lettre économique d'Egypte n°86 – Juillet 2018 © DG Trésor

en Mds LE	2018/19	Variation*
Recettes totales	989,2	+21,6%
Recettes fiscales	770,3	+23,4%
Autres recettes	217,8	+15,1%
Dons	1,1	=
Dépenses totales	1424	+15,4%
Salaires & Traitements	266,1	+10,9%
Intérêts de la Dette	541,3	+23,6%
Subventions, dons, sécurité sociale	332,3	+0,3%
Investissements	148,5	+33,4%
Achats	60,1	+24,9%
Autres	75,7	+15%

Déficit budgétaire	-438,6	-430,7
En % du PIB	8,4	9,8

Hypothèses	
Croissance du PIB réel (en %)	5,8
PIB nominal (en Mds LE)	5251
Taux de change LE/\$	17,6
Baril de Brent (en \$)	67
Tonne de blé (en \$)	220
Bons du Trésor (yield en %)	14,7
Inflation (en %)	13,2
Taux de chômage (en %)	10,5

* par rapport au réalisé anticipé

Récapitulatif du budget 2018/19 (source :
Ministère des Finances)

Pour l'exercice 2018/19, les recettes s'élèveraient à 989,2 Mds LE (≈55,9 Mds \$ soit 18,8% du PIB) en augmentation de 21,6% en g.a. Les 3/4 des recettes supplémentaires seraient obtenus grâce à la hausse de 23,4% des recettes fiscales à 770,3 Mds LE (soit +146,1 Mds LE), alors que l'augmentation des recettes non fiscales de 15,1% ne générerait qu'1/4 des recettes additionnelles à 217,8 Mds LE (soit +29,8 Mds LE). La part des dons est négligeable et stable à 1,1 Md.

Les recettes fiscales bénéficieraient notamment d'une croissance de l'activité économique, d'une meilleure application de la TVA, de la résolution de différends fiscaux, d'un renforcement de l'efficacité des administrations fiscales et douanières et d'une révision des droits d'accises et des redevances sur certains biens (tabac et cigarettes) et services (immatriculation de véhicules, services téléphoniques...). A ce titre, la part des recettes fiscales dans le PIB augmenterait de 14,2 à 14,7% entre 2017/18 et 2018/19. Les recettes de la TVA devraient augmenter de 74,5% à 320,1 Mds LE (+136,7 Mds) et représenter le tiers des recettes fiscales totales, celles des impôts généraux de 20,8% à 367,7 Mds LE (+60,2 Mds LE dont +27,8 Mds LE pour l'impôt sur les bénéfices) et celles des taxes douanières de 5,8% à 45,3 Mds LE (+7,1 Mds LE).

Quant aux recettes non-fiscales (4,1% du PIB en 2018/19 contre 4,3 l'année précédente), elles seraient tirées par une intégration accrue des surplus des entreprises et des autorités publiques dans le budget de l'Etat, en particulier ceux dégagés par EGPC (+26,1% à 25,1 Mds LE soit +5,2 Mds LE) et la Suez Canal Authority (+12,2% à 33 Mds LE soit +3,6 Mds LE).

Du côté des dépenses, elles s'élèveraient à 1424 Mds LE (≈80,5 Mds\$ soit 27,1% du PIB) en progression de 15,4% en g.a. On notera tout d'abord que la progression des dépenses au titre des salaires des agents publics devrait rester modérée (+10,9% à 266,1 Mds LE) notamment grâce à l'application effective de la loi sur le service public. Bien qu'en augmentation en valeur, le poids des salaires passe de 5,5 à 5,1% du PIB entre 2017/18 et 2018/19.

Les dépenses au titre de la charge de la dette devraient croître fortement (+23,6% à 541,3 Mds LE soit +103,4 Mds LE), tirées par la hausse du montant des intérêts sur la dette externe (+15%) et interne (+24,2%) consécutive à l'augmentation de l'endettement de l'Egypte et à la hausse des taux d'intérêts directeurs de la Banque Centrale. La charge de la dette représenterait 10,3% du PIB en 2018/19 (10% en 2017/18). Par ailleurs, le gouvernement table sur un taux d'intérêt des émissions obligataires domestiques (*t-bills* et *t-bonds*) de 14,7% en moyenne sur l'année 2018/19 (contre 18% l'année précédente).

Les dépenses au titre des subventions, dons et protection sociale devraient rester stables (+0,3% à 332,3 Mds LE soit +0,9 Md LE). La baisse des subventions à l'électricité (-46,7% à 16 Mds LE soit -14 Mds LE) ainsi qu'aux carburants (-26,3% à 89,1 Mds LE soit -31,8 Mds LE) est compensée par la hausse des subventions aux produits alimentaires (+4,9% à 86,2 Mds LE soit +4 Mds LE) mais surtout celle des contributions aux fonds de pension (+31,4% à 69 Mds LE soit 16,5 Mds LE). En effet, le gouvernement entend renforcer les mesures de protection sociale et ce, entre autres, via des allègements fiscaux, une augmentation des allocations mensuelles pour les bénéficiaires des programmes *Takaful* et *Karama* et une hausse des pensions de sécurité sociale. La part des dépenses au titre des subventions resterait à 1,1% du PIB en 2018/19.

Par conséquent, les dépenses récurrentes devraient occuper 89,6% du budget. L'espace restant sera principalement occupé (10,4%) par l'investissement public (+33,4% à 148,5 Mds LE soit +37,2 Mds LE) qui atteindrait ainsi 2,8% du PIB. Près de 67% de ces investissements seront



dirigés vers le secteur de la construction et du bâtiment (+26% à 99,7 Mds LE), contre 17% consacrés à l'achat de machines et de véhicules pour le transport (+20,8% à 26,1 Mds LE).

Finalement, le déficit total devrait être réduit suite à la mise en place du programme d'introduction en bourse qui concernerait 23 entreprises publiques et dont le produit est estimé pour l'exercice 2018/19 à 10 Mds LE. Le besoin de financement, somme du déficit budgétaire (438,6 Mds LE contre 421 en 2017/18) et des dépenses liées au remboursement du principal de la dette (276 Mds LE contre 265,2 en 2017/18), **s'élèverait donc à 714,6 Mds LE en 2018/19 (≈40 Mds \$)**. Environ le tiers devrait être couvert par des sources de financement externes via le FMI et l'émission d'eurobonds (l'Egypte prévoirait d'émettre 6 à 7 mds \$). Le reste des besoins (71,5%) devrait être couvert par l'intermédiaire d'émissions de bons du Trésor.

Ce budget est conforme aux prévisions du FMI qui vient de revoir ses perspectives à l'issue de la 3^{ème} revue effectuée en mai 2018 et qui a débouché sur le décaissement de la 4^{ème} tranche de 2 Mds\$ il y a quelques jours. Le FMI table sur une croissance du PIB de 5,5%, un ratio de dette publique de 86,2% du PIB. La part des recettes et des dépenses au PIB sont respectivement de 18,6 et 26,7% (contre 18,8 et 27,1% du PIB pour les autorités égyptiennes) pour un déficit public équivalent à 8,1% du PIB et un excédent primaire de 2%.

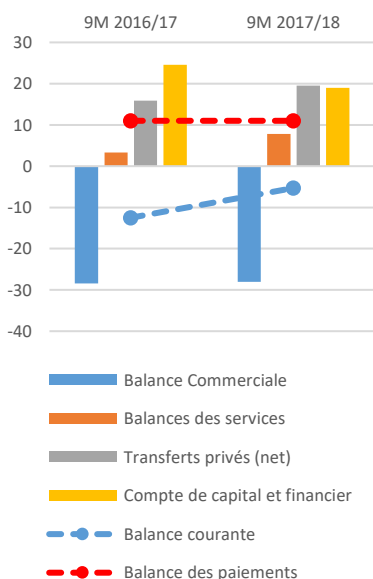
A noter toutefois que **ce budget a été construit sur plusieurs hypothèses**, notamment celle d'une **légère appréciation de la livre égyptienne par rapport au dollar** (17,6 LE/\$ contre 17,7 actuellement) mais surtout sur un **baril de Brent équivalent à 67\$** (alors qu'il fluctue autour de 75\$ actuellement) **faisant peser un risque sur la bonne exécution budgétaire**.

[Retour sommaire](#)

Politique économique

Tarek Gharib

tarek.gharib@dgtrésor.gouv.fr



La balance des paiements au terme du T3 2017/2018

Au terme du T3 2017/18, le solde de la balance des paiements affiche **un excédent de 11 Mds\$**, à un niveau équivalent au T3 2016/17. La nette contraction du déficit du compte courant compense en partie la baisse de l'excédent du compte de capital et financier.

En glissement annuel, le déficit du compte courant s'est contracté de 7,2 Mds\$ à l'issue du T3 2017/18 (-57,5% de 12,5 à 5,3 Mds\$ soit 2,1% du PIB), ce qui s'explique notamment par **l'augmentation de 138% du surplus de la balance des services** (3,3 à 7,8 Mds\$) tiré par :

- **la reprise du tourisme**, avec des recettes **multipliées par 8** et enregistrant un excédent de 5,5 Mds\$ (651 M\$ l'année précédente).
- **les revenus du Canal de Suez qui ont augmenté de 11,9% à 4,2 Mds\$ contre 3,7 Mds\$ au T3 2016/17.**

De même, **les transferts nets ont augmenté de 23,2% passant de 15,9 à 19,5 Mds\$**, intégralement portés par les transferts privés des travailleurs émigrés égyptiens en provenance du Koweït, d'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis.

Le solde de la balance commerciale, traditionnellement déficitaire, s'est légèrement contracté de 1,3% à 28 Mds\$ (28,4 Mds\$ au T3 2016/17) à la faveur d'une augmentation des exportations de marchandises pétrolières (+29,2% à 6 Mds\$) et non-pétrolières (+12,9% à 12,8 Mds\$) plus importante que celle des importations (de 44,4 à 46,8 Mds\$, +5,5%). On notera l'augmentation des importations de pétrole de 10,2%, conséquence de l'augmentation des prix du baril, alors que les importations en volume ont baissé.



Le compte de capital et financier enregistre un solde excédentaire de 19 Mds\$, en baisse nette (-29,9%) par rapport à l'année précédente (27,1 Mds\$).

Pourtant, **les investissements en portefeuille ont quasiment doublé** (passant de 7,8 à 14,9 Mds\$), confirmant le retour des investisseurs internationaux sur le marché des actions avec des achats nets de t-bills évalués à 11,7 Mds\$.

En revanche, **le flux des IDE s'est réduit de 7,7% à 6 Mds\$** (contre 6,5 Mds\$) dont plus de 50% (3,4 Mds\$) sont orientés vers le secteur des hydrocarbures.

Enfin, alors que les engagements de la BCE vis-à-vis de l'extérieur s'élevaient au T3 2016/17 à 7,7 Mds\$, **elle a procédé à des remboursements à hauteur de 3,3 Mds\$ au terme du T3 2017/18**, expliquant en grande partie la baisse des « autres investissements », d'un excédent de 12,8 Mds\$ à un solde négatif l'année suivante (-1,5 Mds\$).

[Retour sommaire](#)

Politique sectorielle

Bassem Aly Youssef

bassem.alyyoussef@dgtrésor.gouv.fr

Kévin Besançon

kevin.besancon@dgtrésor.gouv.fr

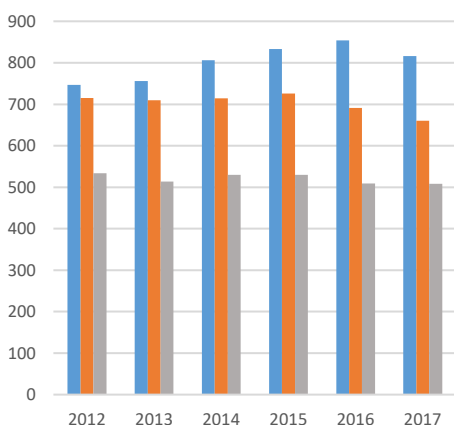
Le secteur pétrolier en Égypte

L'Égypte dispose de **réserves prouvées de 3,3 Mds de barils de pétrole en 2017** : les 6^{ème} d'Afrique, soit 0,2% des réserves mondiales et **moins de 14 années de réserve au rythme de consommation actuel**. Depuis le pic de production de 1996 avec 922 000 b/j, la **production diminue progressivement (-5,4 % entre 2007 et 2017) tandis que la consommation ne cesse de croître en cycle long (+27,1 % entre 2007 et 2017)**, accompagnant la croissance démographique et les habitudes de consommation (+59% de voitures immatriculées entre 2007 et 2017).

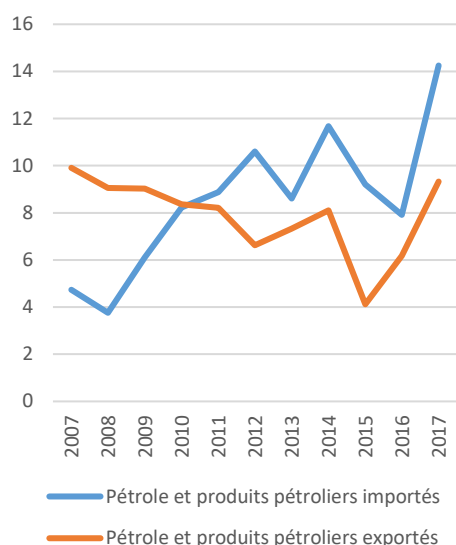
L'Égypte est le premier consommateur d'Afrique avec 816 000 b/j en 2017. Si la consommation a légèrement baissé en 2017, **la tendance lourde devrait être à la croissance de la consommation dans les prochaines années** (1M de b/j en 2023 selon les projections de l'IEA pour un niveau de production à 440.000 b/j). L'Égypte, devenue importateur net de pétrole en valeur depuis 2010, devrait donc connaître un **accroissement de son déficit commercial pétrolier, qui a atteint en moyenne 3,3 Mds USD / an entre 2012 et 2017**.

Depuis 1977, l'Égypte est également un acteur important dans les services de transport de pétrole brut avec le l'oléoduc (320 km) SUMED entre Ain Sokhna (Mer Rouge) et le terminal pétrolier de Sidi Krir à l'Ouest d'Alexandrie, l'un des plus grands de Méditerranée (capacité de chargement de 5 tankers simultanément). Avec une capacité de 2,5 M b/j, cet oléoduc (détenu par l'Égypte : 50% ; l'Arabie Saoudite : 15% ; les EAU : 15% ; le Koweït 5% ; le Qatar : 5%) assure un flux de pétrole continu depuis les pays du Golfe vers l'Europe). Il est principalement utilisé par les pétroliers VLCC et ULCC (Very and Ultra Large Crude Carrier) dont l'allègement est nécessaire pour la traversée du Canal de Suez.

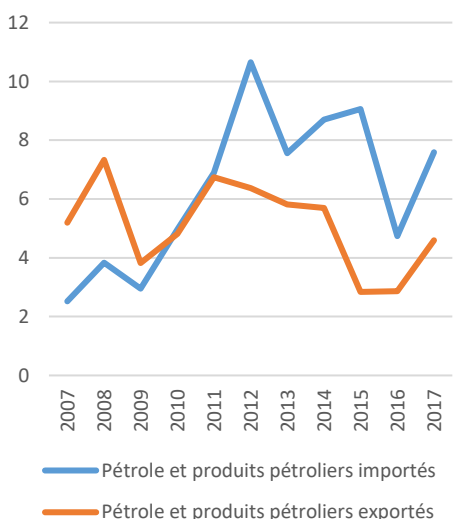
L'Égypte dispose de trois bassins de production principaux. La région du Golfe de Suez, dont la production représente 40% du volume total en 2017 (offshore et on-shore) a connu une **chute de sa production de 20% entre 2010 et 2017** (de 313 000 à 253 000 b/j). Cette situation a été aggravée par la fragmentation géographique et le faible volume des puits qui sont en conséquence exploités par des producteurs de taille intermédiaires dont les investissements sont bien plus dépendants des conjonctures du marché. **La situation s'est cependant améliorée ces derniers mois avec la remontée des cours qui a relancé les**



Consommation, extraction et raffinage en milliers de barils/jours (source BP statistical review of World Energy)



Echanges commerciaux pétroliers de l'Égypte en 2007 et 2017 en M. tonnes
(source : UN comtrade database)



Echanges commerciaux pétroliers de l'Égypte entre 2007 et 2017 en Mds \$
(source UN comtrade database)

activités d'exploration et les vellétés d'investissements dans l'extension des capacités de production.

Le désert occidental, qui représente 55% de la production en 2017, est depuis 2011 la première région pétrolière du pays avec des gisements on shore regroupés qui ont permis des investissements massifs des majors (Apache, BP, Eni et Shell) ces dernières années. En conséquence, **la production régionale a augmenté de 21% entre 2010 et 2017, passant de 290 000 à 350 000 b/j.**

La région delta du Nil – Méditerranée (offshore et on shore) représente 5% de la production égyptienne en 2017. Celle-ci se fait essentiellement sous forme de condensat en marge de la production des nouveaux champs gaziers de Méditerranée (Atoll et Zohr principalement) **mais les premières estimations des réserves font état d'un potentiel limité.** Le champ d'Atoll, exploité par BP, serait l'un des plus importants avec 31 Mb de réserves.

Pour l'ensemble des activités d'exploration et production au nord du 28^{ème} parallèle (soit l'essentiel des sites de production), **les entreprises étrangères doivent nécessairement former une co-entreprise avec l'entreprise publique EGPC : Egyptian General Petroleum Corporation**, compagnie pétrolière nationale égyptienne fondée en 1956. EGPC dispose d'une trentaine de filiales et est également en charge de l'attribution des permis d'exploration et de la commercialisation des produits pétroliers. Pour l'ensemble des activités au sud de ce parallèle (soit essentiellement des activités d'exploration), les entreprises étrangères doivent former une co-entreprise avec le pendant d'EGPC pour le sud du pays, GANOPE. Les deux autres acteurs principaux du secteur sont les entreprises publiques **ENPPI**, société d'Ingénierie et d'équipement, et **Petrojet**, société de génie civil des sites de production et de transformation.

L'Égypte dispose des capacités de raffinage les plus importantes d'Afrique avec 732 000 b/j de capacités installées, mais dont seulement 527 000 b/j sont opérationnelles (production 2017 : 508 000 b/j) en raison du sous-investissement de modernisation. Alors même que la consommation de pétrole a augmenté en moyenne de 3,6% ces dix dernières années en Égypte, la production des raffineries a enregistré un recul moyen de 2% sur la même période. Cet écart croissant entraîne donc un recours de plus en plus massif aux fournisseurs extérieurs et les importations de pétrole et produits pétroliers en volume auraient augmenté de 201% entre 2007 et 2017 tandis que les exportations ont légèrement diminué. Le manque de capacités opérationnelles des raffineries impose ainsi un recours croissant aux produits raffinés – et dans une moindre mesure au pétrole brut léger – alors même que l'Égypte doit exporter une partie de son pétrole lourd qu'elle ne peut raffiner (incapacité à traiter les très hautes teneurs en souffre notamment).

Afin d'endiguer ce phénomène, le ministère du Pétrole a lancé début 2017 un vaste plan de modernisation et d'extension (8 Mds USD) des raffineries égyptiennes. Ce plan doit permettre d'ici 2022 de **réduire la part du pétrole consommé en Égypte non traité par les raffineries de 35% en 2016 à 5%.** Le projet le plus emblématique est celui de la raffinerie de Mostorod, de l'*Egyptian Refining Company* (ERC) à 4,3 Mds\$ qui doit entrer en service début 2019.

L'industrie pétrochimique égyptienne pèse 3% du PIB et 12% de la production industrielle en 2017. Elle a été affectée par la forte chute récente de la production de gaz naturel (d'un tiers entre 2011 et 2016). Sans cette source d'énergie essentielle, **la production effective de produits pétrochimique serait descendue à 51% des capacités totales sur la même période.** La reprise de l'amont gazier depuis 2017 devrait permettre de soutenir la



Lettre économique d’Egypte n°86 – Juillet 2018 © DG Trésor

reprise du secteur dans les prochaines années, prolongeant ainsi la **croissance de 30% (de 31,2 à 35,5 Mt) enregistrée entre les années fiscales 2015/16 et 2016/17**.

Cette reprise est nécessaire à l’accompagnement de la croissance industrielle mais également voulue par le gouvernement égyptien afin d’intégrer **une source de revenus plus stable au secteur pétrolier égyptien** (les cours des produits de la pétrochimie sont bien plus dépendants des évolutions de la croissance industrielle que du cours du pétrole). **Le gouvernement souhaite ainsi poursuivre son programme de modernisation et d’extension** dont les deux réalisations depuis 2016 sont le site de production d’éthylène (480 000 t) de l’entreprise publique EthydcO et l’extension du site de Damiette de la société MOPCO (1,3 Mt d’engrais supplémentaires). Cinq nouvelles extensions de sites sont projetées à court terme par le ministère du Pétrole.

Le secteur privé de la pétrochimie est aussi un acteur essentiel de la modernisation en cours : en juin 2018, le **projet Tahrir Petrochemicals Complex d’Aïn Sokhna**, (TPC) a été signé entre les sociétés Carbon Holdings (Egypte) et Bechtel (Etats-Unis). D’un montant de **10,9 Mds \$** sur financements chinois, égyptiens, américains, britanniques et allemands, ce projet qui **doit être achevé en 2020 devrait représenter à terme un quart des exportations égyptiennes de produits pétrochimiques pour une production totale de 4 M.t** (propylène, éthylène, benzène, butadiène). L’Egypte exporte déjà vers une cinquantaine de pays et ce projet doit lui permettre de confirmer son statut d’exportateur (en 2017, les exportations de produits pétrochimiques comptaient pour 17,1% du total contre 12,1% en 2016).

Dans le cadre du programme d’ajustement économique et financier engagé en 2016 avec le FMI, **les subventions au prix des carburants devraient être supprimées dès juin 2019** en raison de leur poids budgétaire en forte hausse la dévaluation de la livre de novembre 2016 (de 2 à 6,2 Mds \$ entre 2016/17 et 2017/18). Le 16 juin dernier, la troisième vague de hausse du prix des carburants - entre 17% et 51% selon les carburants - est donc venue rééquilibrer un déficit aggravé de 4 Mds de LE (environ 200 M EUR) à chaque augmentation de 1 USD du cours mondial du baril de Brent par rapport aux 67\$ prévus par le gouvernement pour l’exercice budgétaire actuel.

Au-delà de son impact sur le budget égyptien, l’objectif poursuivi est de rendre l’industrie pétrolière compétitive grâce à des privatisations partielles permettant l’apport de capitaux et d’expertise extérieure au secteur. **Le gouvernement a ainsi répété en 2018 sa volonté de lister des compagnies pétrolières publiques à la bourse égyptienne (EGX 30)**. Pour la première phase d’introduction en bourse, cinq raffineries et complexes pétrochimiques auraient été sélectionnées (MIDOR, EthydcO, Amoc, MOPCO et Enppi). Les entrées seraient cependant limitées à 30% du capital des entreprises cotées.

L’Egypte tente depuis plusieurs années de diversifier son mix énergétique primaire afin de réduire sa dépendance au pétrole. La limitation des quotas de fuel pour les entreprises a déjà entraîné la conversion de nombreuses industries lourdes au gaz combustible, permettant ainsi de faire passer pour la première fois en 2016 **le gaz naturel comme premier composant du mix énergétique primaire (42,4 M de Tonnes Equivalent Pétrole contre 42 M TEP pour le pétrole)**. En 2017, la tendance s’est encore accentuée avec 48,1 M TEP pour le gaz naturel contre 39,7 M TEP pour le pétrole. La mise en service des centrales à gaz à cycle combiné Siemens (14,4 GW) fin 2018 et la mise à l’arrêt consécutive de centrales thermiques au fuel devrait encore accroître cet écart dans les prochaines années.



Lettre économique d'Egypte n°86 – Juillet 2018 © DG Trésor

Par ailleurs, les autorités cherchent à développer les véhicules au gaz naturel ou électriques et la suppression progressive des subventions sur les carburants contribue à ce mouvement, certes d'importance **(+250% de conversion de véhicules particuliers de l'essence au gaz à la suite des augmentations de juin 2017) mais encore limité (environ 35 véhicules/j à l'été 2017) en raison du manque de stations-services GPL**. Le développement des véhicules électriques pourrait également accompagner ce mouvement à l'initiative de **l'entreprise Revolta, qui a lancé en février 2018 un programme d'installation de 300 bornes de recharge électriques** dans les stations-services égyptiennes d'ici 2020 ainsi que l'achat de 1000 véhicules électriques.

[Retour sommaire](#)

Brèves et indicateurs

Tarek Gharib

tarek.gharib@dgtrésor.gouv.fr

Brèves économiques

- Le *Purchasing Manager's Index* est passé de 46,3 au premier semestre 2017 à 49,6 au premier semestre 2018.
- Le Premier Ministre évalue à 5,4% la croissance en volume du PIB au cours de l'année fiscale 2017/18.
- Calculé en termes nets, le montant des avoirs extérieurs de la Banque Centrale est passé de 31,31 Mds\$ à la fin juin 2017 à 44,26 Mds\$ à la fin du juin 2018.
- Selon le ministre du Pétrole, les arriérés dus aux compagnies pétrolières internationales ont atteint 1,2 Md\$ au terme de l'année 2017/18 et devraient être totalement apurés d'ici à la fin 2019.
- Selon la Banque Centrale, le taux d'inflation a atteint 14,4% (+3 points) en juin contre 11,4% le mois précédent. L'inflation mensuelle s'élève à 3,5% contre 0,2% en mai.
- L'Egypte enregistre un excédent primaire de 4 Mds LE, soit 0,2% du PIB en 2017/18 (contre un déficit primaire de 1,8% du PIB en 2016/17). L'objectif de surplus primaire est fixé à 2% du PIB en 2018/19.
- Les besoins de financement externe de l'année 2018/19 sont estimées par le gouvernement entre 8 et 10 Mds\$.

[Retour sommaire](#)


Brèves et indicateurs
Indicateurs économiques

Indicateurs trimestriels		Jan-Mars 2017	Avril-Juin 2017	Juil-Sept 2017	Oct-Déc 2017	Jan-Mars 2018
Taux de croissance réel du PIB (y/y) <i>aux prix du marché</i>		4,3	5	5,2	5,3	5,4
Comptes externes <i>en Mds USD</i>	Solde commercial	-9,2	-8,4	-8,9	-9,8	-9,3
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,4	-1,1	-1	-1,2	-1,2
	Balance des services	2	2,3	2,8	2,5	2,5
	<i>Revenus du tourisme</i>	1,3	1,5	2,7	2,3	2,3
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,2	1,2	1,4	1,4	1,4
	Transferts privés (nets)	4,6	4,8	5,9	7,1	6,4
	Compte courant	-3,5	-2,4	-1,6	-1,8	-1,9
	Compte de capital et financier	7	4,4	6,2	4,2	8,6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	2,3	1,3	1,8	1,9	2,3
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	7,6	8,2	7,5	0,5	6,9
	Balance des paiements	4	2,7	5,1	0,5	5,4
Indicateurs mensuels 2018		Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	14,4	13,3	13,1	11,4	14,4
	Inflation sous-jacente	11,9	11,6	11,6	11,1	10,9
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	17,75	16,75	16,75	16,75	16,75
	Taux de refinancement	18,75	17,75	17,75	17,75	17,75
Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i>	LE pour 1EUR	21,83	21,74	21,70	21,05	20,87
	LE pour 1USD	17,67	17,63	17,68	17,80	17,87
Réserves officielles (en Mds USD) <i>à la fin du mois</i>		42,52	42,61	44,03	44,10	44,26

Notation de la dette souveraine <i>Note, perspective et date</i>	Standard & Poor's	B	stable	13/05/2018
	Fitch	B	positive	16/01/2018
	Moody's	B3	stable	07/04/2015

[Retour sommaire](#)
Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à jerome.baconin@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.


Auteur : Service Economique du Caire
Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire
Rédigée par : Bassem Aly Youssef, Kévin Besançon, Tarek Gharib
Revue par : Guilhem Roger
Version du 17/07/2018